

INFORMATIONS COMMUNALES N° 1 / 2023

Bâtiments communaux

L'installation de panneaux photovoltaïques sur le hangar communal doit débuter prochainement. Au préalable, des travaux de renfort de structure métallique vont être effectués par l'entreprise FG Métallerie.

Un abri joutant le hangar communal est en cours de construction par les employés communaux et sera destiné en partie à la collecte des journaux pour l'association des parents d'élèves.

Projet de Salle



Le dossier de consultation des entreprises a été déposé sur la plateforme e-marchés publics jusqu'au 3 février 2023. L'analyse des offres sera connue le 17 février. Les dossiers de subvention sont déposés auprès des organismes. Une décision définitive pourra être prise dans les semaines qui suivront avec l'ensemble des données financières.

École

Un projet de voyage en classe de mer aura lieu à Port Leucate (11) du 18 au 24 juin 2023 pour les élèves de la classe de M. Betard (CE2, CM1 et CM2) soit 23 élèves qui pourront être initiés au pilotage de chars à voile, pêche à pied, étude de l'écosystème, ect...

Le conseil municipal décide de participer au financement de ce projet en complément de l'APEN et des familles.

Info pratique

Installer une boîte aux lettres : réglementation et normes à respecter



Ses dimensions intérieures doivent être au minimum de 26 x 26 x 34 cm. De plus, la fente de réception devra mesurer au moins 23,5 x 2,4 cm. Ces normes sont valables quel que soit le type de logement, maison individuelle ou immeuble. De même que les noms et prénoms doivent être inscrits.

Concernant l'emplacement de votre boîte aux lettres le maître-mot est l'accessibilité :

- elle doit être installée en bordure de propriété et sur une voie ouverte à la circulation ;
- il doit également être possible de faire demi-tour sans risque pour les agents ou les riverains ;
- le bas de la boîte aux lettres doit être placé entre 1 m et 1,5 m du sol pour permettre l'accessibilité depuis un véhicule ;
- son accès doit être direct et non derrière un grillage ;
- son accès doit également être sécuritaire, par exemple, **hors de portée d'un chien.**

CINÉMA ÉCRAN MOBILE ITINÉRANT

Judi

9

FÉVRIER

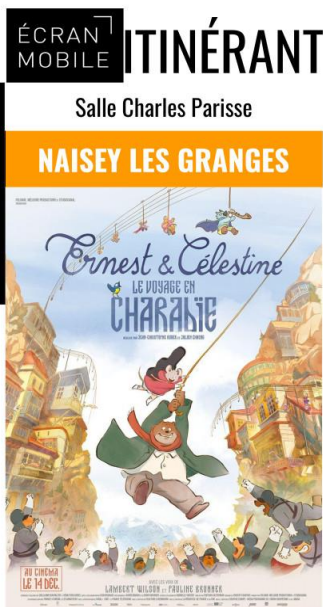
à

17h00

ERNEST ET CÉLESTINE : LE VOYAGE EN CHARABIE

De Julien Chheng
Animation - français - 1h19
À PARTIR DE 3 ANS

Ernest et Célestine retournent au pays d'Ernest, la Charabie, pour faire réparer son précieux violon cassé. Ils découvrent alors que la musique est bannie dans tout le pays depuis plusieurs années. Pour nos deux héros, il est impensable de vivre sans musique !



CINÉMA ÉCRAN MOBILE ITINÉRANT

Judi

9

FÉVRIER

à

20h00

AU REVOIR LE BONHEUR

De Ken Scott
Avec François Arnaud, Antoine Bertrand,
Louis Morissette
Comédie - canadien - 1h47

Lors des funérailles de leur père, quatre frères que tout oppose promettent de mettre leurs différends de côté pour lui rendre un dernier hommage.



Tarif plein : 5€ / Tarif réduit : 4,20 €

NE PAS JETER SUR
LA VOIE PUBLIQUE



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Jura

Doubs
Département



Opération nettoyage du village

Tous les habitants sont invités à participer au nettoyage du village, le **samedi 25 mars**, qui se déroulera sous forme de randonnée familiale.

Le but est de sensibiliser l'ensemble de la population au respect de notre chère planète et de faire découvrir les petits sentiers qui bordent le village il s'agit également d'un moment de rencontre.

Cette action sera suivie d'un verre de l'amitié et pour ceux qui le désirent pourra se terminer par un pique-nique.



Dates à retenir

24 février	Prochaine réunion du Conseil Municipal
25 mars	Opération propreté du village
15 au 29 avril	Fermeture de l'agence postale communale
17 au 22 avril	Fermeture du secrétariat mairie

Le Mot du Maire

Naiséenes, Naiséens,

Malgré ces années « covid », le conseil a continué de travailler même si cela nous a pris beaucoup de temps, d'énergie et n'a pas permis d'avancer comme nous le souhaitions sur nos projets.

Malgré tout, nous avons quelques dossiers prêts à mettre en œuvre, comme la réfection de la route de la côte d'Anroz jusqu'à l'entrée de l'ASA, travaux financés par des fonds européens à hauteur de 80%. Le coût des travaux est de 83074€ HT. Des dossiers de demandes de subventions sont en cours d'instruction concernant le terrain multisport, la voie piétonne qui reliera le village, par la rue du stade, à la future salle de spectacle d'activité et loisirs à combe May, et bien sûr le dossier de construction de la salle dont nous parlons depuis 5 ans.

Aujourd'hui, concernant le terrain multisport et la voie piétonne, le coût de ces projets est de 84754 € HT pour le terrain et 24245 HT pour la voie piétonne. L'ensemble des subventions sollicitées couvrent 80% de l'investissement, si nous les obtenons en totalité soit 87200 €, les fonds propres eux seront de 21800 €.

La future salle, nous avons opté pour une construction en bois local, c'est-à-dire, nous coupons les bois sur la forêt communale et nous les vendons à l'entreprise qui les transforme et construit. Ces travaux de fabrication et de construction se feront en circuit court, donc par une entreprise locale. Ce choix est guidé par le respect de l'environnement.

Le dossier est en phase de consultation des entreprises et des demandes de subventions sont en attente d'accord. Le résultat de l'appel d'offres conditionnera la faisabilité de ce projet. Comme vous le savez, les prix des matériaux augmentent énormément et ne se stabilisent pas. Nous espérons que l'estimation faite par le maître d'ouvrage sera réaliste par rapport au marché. C'est courant février que nous connaissons les chiffres. Pendant ce temps, nous devons nous assurer, auprès des financeurs, du montant des subventions accordé.

Les chiffres que nous avons arrêtés pour ce projet sont les suivants :

Coût prévisionnel de la construction : **1 560 000 € HT**, Subventions espérées : **924 000 €**, Fonds propres : **636000 €**, ces fonds propres seront composés soit en totalité de fonds disponibles ou d'une partie en prêt dont le montant maximum serait de **200 000 €**. La décision sera prise que lors de la mise en place du budget au mois d'avril.

L'urbanisme :

Le PLUI qui devait être validé l'an passé, est remis en question par les services de l'état, (nous devons diminuer de moitié l'artificialisation de terrain agricole d'ici 2035 pour être à zéro en 2050). Il faut construire différemment et faire au moins 15 logements à l'ha. Le principal objectif c'est la rénovation et l'utilisation des anciennes bâtisses situées dans les villages.

Nous avons obtenu de garder une petite parcelle (47 ares) en zone économique vers le garage Petitjean. Le nouveau plan de zonage doit être diminuer de 1, 6 ha sur les terres agricoles.

Forêt :

La commune a acquis une parcelle de bois pour une surface d'environ 4 ha, et le conseil s'est prononcé en faveur d'une acquisition de plusieurs parcelles, (environ 10 ha) une offre va être faite au propriétaire.

Un plan de relance de l'état doit nous permettre de bénéficier d'une aide pour replanter les 4 ha scolytés que nous avons dus couper, nous devons financer le reste à charge de 40 à 50 % soit environ 35 000 €.

.../...

Concernant les bâtiments communaux et la voirie :

L'ancienne mairie école a disparu, les pierres ont servi à la réfection du chemin qui dessert les coupes en direction de Nancray. Depuis cette démolition le carrefour est un peu moins dangereux puisqu'il bénéficie de plus de visibilité, à contrario, les automobilistes en profitent pour ne pas marquer le stop et arriver plus vite. Malgré tout, le conseil municipal a décidé de reporter le projet d'aménagement du carrefour et se consacrer d'abord à la construction de la salle.

Il faut déjà se soucier du devenir de la salle Parisse, nous devons lui trouver une autre destinée !

Finances :

Un petit mot sur la situation financière, tout d'abord je vous informe que nous avons, entre 2020 et 2022, perdu 25476 € de dotation de l'état sur 122378 € qui nous étaient attribués, soit 20.82 % de moins. Nos factures de fioul ont augmenté de près de 70%, comme bien d'autres fournitures et services.

Sur l'éclairage public, nous sommes des précurseurs, nous avons éteint les lampadaires depuis 2015 et rénové la totalité du parc en LED, une partie en 2014 et le reste en 2018. Entre 2014 et 2019 la facture a été divisée par trois.

Nous devons obligatoirement nous adapter à la situation économique qui n'est pas très bonne, mais à laquelle nous devons faire face.

Vie associative

La brocante du 15 août a pu avoir lieu grâce à la participation des membres des associations du village, sous l'égide d'un nouveau comité des fêtes, merci à tous les bénévoles et surtout aux jeunes qui se sont impliqués et ont fait de cette journée une réussite.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier Pierre Magnin-Feysot pour l'entretien des fleurs, et lui dire, que cette année encore, notre mairie avait de très belles couleurs et qu'elle était admirée des passants. J'adresse aussi un bonjour particulier aux nouveaux habitants et leur souhaite la bienvenue. Nous avons besoin de leur implication dans la vie associative, pour faciliter leur intégration et nous aider à garder un village dynamique, offrant des activités aussi diverses que possible, à toute la population.

Au nom de l'équipe communale et en mon nom personnel, je vous présente ainsi qu'à vos familles, tous nos vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte joie, bonheur, réussite personnelle et professionnelle mais surtout qu'elle vous donne une excellente santé.

Je souhaite aussi que 2023 soit l'année de la construction de cette salle sur laquelle nous travaillons depuis déjà très longtemps.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.



Information importante

L'info'com ne sera plus mensuel mais trimestriel.

Pensez à télécharger l'application **Panneau Pocket** sur vos smartphones ce qui vous permettra de connaître en temps réel les alertes ou informations de votre village.